

PER

S-254

CON

Bulletin de la Société de philosophie du Québec

Volume 23, numéro 2 — Printemps 1997

SOMMAIRE

Postures de la philosophie

p.3

Babillard philosophique

p.4

Courrier du président

p.5

Programme du congrès annuel de la SPQ

ÉTHIQUE ET PHILOSOPHIE PRA-
TIQUE

p.8

CHRONIQUE

La recherche en philoso- phie

• ENTRETIEN AVEC JOCELYNE
COUTURE

p.13



CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DE
PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

Nourredine Mouelhi
président
Paul Dumouchel
vice-président
Alain Voizard
secrétaire
Claude St-Jean
trésorier
François Lepage
resp. des communications
Louis Roy
resp. du recrutement
Josiane Boulad-Ayoub
dir. *Philosophiques*
Martin Godon
dir. *Bulletin*
Jean Laberge
resp. du Ceph
Fabienne Pironet
resp. affaires universitaires
Richard Riopel
resp. affaires collégiales
François Dupuis
resp. affaires étudiantes
Marie-France Daniel
resp. affaires régionales

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

Martin Godon
directeur
André Lacroix
Isabelle Rivard
rédaction

CORRECTION LINGUISTIQUE

Thibaud Sallé

IMPRESSION

Cégep du Vieux-Montréal

EXPÉDITION

Services de réadaptation l'intégral

Politique de publication du Bulletin de la SPQ

BUTS GÉNÉRAUX

En conformité avec l'esprit et les visées de la SPQ, le Bulletin se veut un instrument de liaison, de débat, d'information et de promotion.

LANGUE DE PUBLICATION

Toute contribution en langue étrangère doit être préalablement traduite dans la langue de publication du Bulletin, soit le français.

ÉCHÉANCES

En ce qui a trait à la promotion d'événements ponctuels, les dates de tombée sont les suivantes :

- Congrès et événements à caractère national (les congrès de l'ACFAS, de l'ACP et de la SPQ par exemple) : 2 mois avant la date de publication du Bulletin.
- Autre promotion : 1 mois avant la date de publication du Bulletin.

Les dates de publication des numéros réguliers du Bulletin sont les suivantes : mi-février, mi-avril et fin octobre de chaque année.

RUBRIQUES DU BULLETIN

Tout écrit devrait pouvoir s'insérer sous l'une des rubriques suivantes : La rubrique *Nouvelles* qui contient trois sections : les comptes-rendus d'événements (colloques, lancements, manifestations, conférences, etc.); les nouvelles de la communauté (répertoire, prix honorifique, nomination, décès, etc.); le rapport annuel du président. La *Tribune libre* publie les lettres qui proviennent des lecteurs. La rubrique *Débats* contient quatre sections : l'éditorial, les articles polémiques, les interventions et le droit de réplique. Nous publions également les *Contributions pédagogiques*, des *Dossiers thématiques*, les *Essais et pensées* ainsi que de la *Promotion*.

Si vous désirez collaborer, veuillez nous communiquer vos nom, adresse et numéro de téléphone. Prenez soin d'indiquer sur l'enveloppe que le contenu s'adresse au Bulletin. Notre adresse est :

LE BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC
Case postale 1370
Place Bonaventure
Montréal, Québec
H5A 1H2

Courrier électronique: spq@er.uqam.ca

Adresse URL: <http://www.philo.uqam.ca/spq/infospq.html>

ISSN 0701-1385

POSTURES DE LA PHILOSOPHIE

Martin Godon

Directeur du Bulletin, SPQ

- "Je vous invite!"

De même étoffe que la promesse, l'invitation nous engage à la jouissance et à la souffrance. C'est là la puissance de l'invitation:

- "Je vous invite au supplice car je vous invite. Sans relâche! Je vous invite au rêve, au voyage, à l'ivresse même, car je vous invite. Chaque fois! Tant je vous convie, autant je me confie. Juré!"

Car l'invitation porte au secret, à la confiance. Le poids de l'invitation ne se mesure-t-il point à l'aune d'une révélation, explicite ou pas?

Outre l'étoffe et le poids, il y a le moment de l'invitation:

- "C'est pour quand? Pour un bientôt qui tarde. Qu'il s'attarde? Promis! Comme toutes les autres, cette convocation est unique, singulière. Je n'invite que vous! Invariablement. Et tous les autres aussi. Toujours! Je sais l'invitation généreuse des gens d'ici. On invite si bien. On invite tant. Si gratuitement. Car qui offre partage. L'honneur, l'enchantement, la peine ou l'ennui. La fuite ou la surprise. Quoi qu'il en coûte, je vous le demande. Vous pouvez refuser mais **vous devez** m'entendre: Je vous invite!"

Encre sublime, papier soyeux, parole vermeille; bras croisés ou dents serrées; acceptée, refusée ou esquivée; exhortation, accusation, prière, incitation, injonction, jeu ou engagement, l'invitation fait mémoire.

* * *

Sous certains aspects, les pages qui suivent constituent un véritable institut de l'invitation. À commencer par le Babillard d'André Lacroix qui offre quelques occasions de sorties et de lectures philosophiques.

Le 11 mars dernier, le comité d'évaluation du Conseil supérieur de l'éducation demandait à la SPQ de collaborer au processus d'évaluation des cours collégiaux de formation générale. Nous publions la lettre d'invitation. Dans quelques semaines, vous recevrez un numéro spécial du Bulletin comportant plus d'information sur le sujet. Nous nous y demanderons si la philosophie est invitante, si elle doit l'être... Plusieurs auront à

débattre de la question. Invitation gigogne: nous vous invitons à nous écrire.

Comme la tradition nous y invite, l'assemblée générale annuelle de la SPQ aura lieu à Trois-Rivières à l'occasion du congrès de l'ACFAS. Toutes les coordonnées sont incluses dans le programme des activités de la SPQ dans le cadre de ce forum d'intellectuels par excellence. Nous souhaitons y rencontrer nos membres mais aussi leurs amis, les vôtres. Dans un tel commerce d'invitations, comment prétendre inviter unilatéralement? Comble de l'invitation? Le trésorier de la SPQ nous informe que la société dispose d'un budget afin de permettre au plus grand nombre d'assister à son congrès annuel.

Une fête pour les philosophes du Québec c'est bien. Une fête pour les philosophes de TOUTE la francophonie c'est mieux. Au mois d'août 1998, l'association des sociétés de philosophie de langue française tiendra son congrès à Québec. C'est un peu en votre nom qu'elle est conviée chez nous. Car tel est le risque de l'invitation: on peut la prêter, l'emprunter. Toujours au nom de l'honneur, en l'honneur du nom d'emprunt, du nom prêté, dans son intérêt.

Qui inviter? Selon quels critères? Ces questions ne sont pas neutres. Ni une éventuelle réponse. N'est-ce pas, entre autre, ce que Jocelyne Couture a révélé à Isabelle Rivard, qui nous le révèle à son tour?

* * *

Le printemps incite à la renaissance. Quelle littérature n'a pas son poète pour magnifier l'intensité de cette saison? L'invitation au commencement? L'invitation au départ? De toute manière, malgré le caractère positif qu'on veut bien accorder à l'invitation, la prière meurtrière demeure possible:

- "Allez vous-en! Ne revenez plus! Disparaissez!"

De même qu'un semblable théâtre:

- "Enfin, je m'en vais, vous ne pouvez compter sur moi. Je n'y serai pas. Je ne paierai pas, néanmoins, je vous invite."♦

LE BABILLARD PHILOSOPHIQUE

André Lacroix
UQAM

Je rappelle à tous que les responsables du congrès de l'ACFAS nous attendent nombreux et nombreuses à l'Université du Québec à Trois-Rivières. N'oubliez pas non plus le congrès de l'ACP qui se tiendra à l'Université Memorial de Terre-Neuve.

Enfin, vous n'oubliez pas de **me faire connaître les activités de vos groupes de recherche, les conférences ou encore vos dernières publications** afin que je puisse faire connaître le tout aux membres de la Société de Philosophie du Québec. De fait, il est toujours plus intéressant de présenter une conférence devant des salles pleines, même si ce n'est pas un objectif en soi! Et il en va de même de vos publications: elles sont là pour être lues. Et si personne ne sait que vous publiez, sauf votre éditeur et vos amis, vos livres ont plus de chance d'être rapidement pilonnés. Par conséquent, comme personne n'est complètement masochiste, vous pouvez me faire parvenir l'information pertinente par courrier électronique à l'adresse suivante: alacroix@cvm.qc.ca

Les congrès et colloques

Le XXVIIe congrès de l'Association des Sociétés de Philosophie de Langue Française se tiendra à l'Université Laval du 18 au 22 août 1998. Le thème retenu est le suivant: «La métaphysique: son histoire, sa critique, ses enjeux». Vous pouvez faire parvenir une proposition de communication (résumé de 15 à 20 lignes) avant le 15 janvier 1998 au comité organisateur. Pour plus d'informations: (418) 656-2244; télécopieur: (418) 656-7267; courrier électronique: asplf@fp.ulaval.ca

Ann Margaret Sharp, de la Montclair State University, U.S.A., co-fondatrice de l'approche pour enfants, prononcera trois conférences les 7, 11 et 14 avril prochain à l'UQAM. Ces conférences porteront respectivement les titres suivants: «The Role of Philosophy for Children in the Reform of Teacher Education» (7 avril), «Educating for global consciousness» (11 avril), «Feminist Theory and Philosophy for Children» (14 avril). Pour plus d'informations: (514) 987-6186.

Nouvelles parutions

Audant, Lionel, *L'homme en question*, Montréal, Guérin - dossiers collégiaux, 1997, 308 pages

Boisvert, Jacques, *Formation de la pensée critique au collégial*, Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, 1996, 198 pages.

Brière, Diane, *Descartes: discours de la méthode. Texte et appareil pédagogique établis par Diane Brière*, Montréal, Les Éditions CEC inc., 1997, 148 pages.

Métayer, Michel, *La philosophie éthique. Enjeux et débats*, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 1997, 325 pages.

Notez également que Les Éditions CEC Inc. publient dans la collection «classiques philo» des ouvrages sur les grands philosophes et leurs œuvres. Sont déjà parus, les ouvrages sur Aristote (extraits de la *Métaphysique*), Descartes (*Les Méditations* et le *Discours de la méthode*), Platon (*La République* et *Le Politique*), Rousseau (*Du contrat social*, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*), Nietzsche (*Sur l'histoire*) et Spinoza (*Sur la liberté politique*) entre autres. ♦

Association des Sociétés de Philosophie de Langue Française

27e Congrès

LA MÉTAPHYSIQUE

son histoire, sa critique, ses
enjeux

18 au 22 août 1998

Faculté de philosophie

Université Laval, Québec

Informations et inscriptions:

Téléphone: (418) 656-2244

Télécopieur: (418) 656-7267

Courrier électronique: asplf@fp.ulaval.ca

Site internet: <http://www.ulaval.ca/fp/asplf.html>



Gouvernement du Québec
**Conseil supérieur
 de l'éducation**



Sainte-Foy, le 11 mars 1997

Monsieur Nouredime Mouelhi
 Société de philosophie du Québec
 Université du Québec à Montréal
 Département de philosophie
 C.P. 8888, Succ. Centre-ville
 Montréal (Québec) H3C 3T8

Monsieur,

Je crois que l'invitation ci-jointe à participer aux audiences sur la formation générale dans les études techniques collégiales est susceptible de vous intéresser. Le Conseil compte sur ces audiences pour élaborer un avis qui lui a été demandé par la ministre de l'Éducation. Nous espérons que vous accepterez notre invitation.

Veillez agréer, je vous prie, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Céline Saint-Pierre
 Présidente du Comité

Présidente du Conseil supérieur de l'éducation

**CONSEIL
 SUPÉRIEUR**



DE L'ÉDUCATION



La formation générale dans les études techniques collégiales : invitation à deux journées d'audiences en avril 1997

Madame Pauline Marois, ministre de l'Éducation, demandait récemment au Conseil supérieur de l'éducation de lui fournir un avis sur la composante de formation générale des études techniques collégiales dès juin 1997. Cette demande d'avis se situe en plein dans le sillage du rapport de la Commission des États généraux qui discernait là un problème substantiel.

Le Comité de travail du Conseil a particulièrement besoin, de la part des personnes et groupes intéressés, d'éclairages sur trois aspects de la question soulevés dans la demande de consultation :

- *le rapport de la formation générale à l'échec et à la réussite* : la formation générale, comme on a pu l'entendre aux assises nationales des États généraux, constituerait-elle « une pierre d'achoppement pour bon nombre d'étudiantes et d'étudiants en formation technique, allant jusqu'à susciter l'abandon des études avant l'obtention du diplôme »?
- *le défi de cohérence, d'équilibre et de complémentarité à l'intérieur même des programmes, dont on souhaite l'intégration* : « des objectifs aussi différents que le développement d'habiletés non spécialisées mais nécessaires à l'intégration rapide du marché du travail, d'une part, et l'acquisition des connaissances et des méthodes de travail essentielles à la poursuite d'études universitaires, d'autre part, ne sont pas facilement conciliables à l'intérieur des limites d'un programme d'études dont on demande, par ailleurs, de renforcer le caractère intégré. »
- *l'adéquation entre les visées de formation générale et les moyens mis en œuvre* : « cette structure de programmes... (qui compte quatre



composantes dont trois de formation générale : une formation générale commune, une formation générale propre et une formation générale complémentaire) permet-elle réellement l'atteinte des différentes finalités de la formation générale dans les programmes d'études techniques? Cette question se pose également au regard des objectifs et standards retenus dans chacun des composantes. Quels seraient les ajustements nécessaires, le cas échéant? »

Le Comité de travail du Conseil est bien au fait des positions adoptées et formulées dans les mémoires pertinents déjà soumis à la Commission des États généraux. Il invite ses interlocuteurs à faire avec lui un pas de plus sur le terrain d'amorces et d'hypothèses, à la fois de définition et de solutions qu'on pourrait apporter aux problèmes propres du secteur d'études techniques en matière de formation générale.

Sur la base d'un document adressé d'avance au secrétaire du Comité du Conseil, les jours d'audiences permettront une présentation orale succincte du propos du mémoire puis un temps d'échange entre les membres du Comité et les personnes ayant présenté le mémoire (30 minutes).

Une première journée d'audience se tiendra à *Sainte-Foy*, le 11 avril 1997, de 9 heures à 18 heures, au 1200, Route de l'Église, 2^e étage, salle 2.42 (édifice situé du côté nord du boulevard Laurier, au coin de la Route de l'Église).

Une seconde journée d'audience se tiendra à *Montréal*, le 17 avril 1997, de 9 heures à 18 heures, au 600, rue Fullum, 10^e étage, dans les locaux du Conseil.

Communiquer, s'il vous plaît, pour annoncer votre présence et préciser un horaire, avec :

M. Arthur Marsolais, secrétaire du Comité (adresse du Conseil, récemment changée : 1200, Route de l'Église, porte 3.20, Sainte-Foy (Québec), G1V 4Z4, tél. (418) 643-9991, ou
Mme Claudine Audet, tél. (418) 643-6545 ou
Mme Jacqueline Giroux, agente de secrétariat : (418) 643-8433

**PROGRAMME DU CONGRÈS ANNUEL
DE LA SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC:
ÉTHIQUE ET PHILOSOPHIE PRATIQUE**

63e congrès de l'ACFAS, 13-16 mai 1997

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMITÉ D'ORGANISATION: Responsable du colloque: J. Nicolas Kaufmann.
Co-responsable: Paul-André Quintin
Présidente de la section philosophie: Suzanne Foisy

Mardi 13 mai

Président: J. N. Kaufmann, UQTR.

Conférence inaugurale:

9 h 00 Autonomie de la morale ou morale de l'autonomie.
Charles Larmore, Université Columbia.

10 h 00 Jocelyne Couture, UQAM. Commentaire.

10 h 20 Lukas K. Sosoe, U de M. Commentaire.

10 h 45 Pause

15 h 45 Jean Baillargeon, Université de Toronto.

L'intervention humanitaire et les droits de la
personne

16 h 15 Pause

16 h 30 Jocelyne Couture, UQAM. Face à la mondialisation
économique: justice ou solidarité?

17 h 00 Michel Seymour, U de M. Solidarité nationale et
solidarité sociale.

17 h 30 Plénière.

Mardi 13 mai

Éthique et société (symposium)

Présidente: Jocelyne Couture

11 h 00 Paul Dumouchel, UQAM. Liberté et justice sociale.

11 h 30 J. Nicolas Kaufmann, UQTR. Commentaire.

12 h 00 Dîner

14 h 00 Robert Nadeau, UQAM. Le cul-de-sac rationaliste
en matière d'éthique sociale. Jusqu'où faut-il suivre
von Hayek?

14 h 30 André Gosselin., Université Laval. Commentaire.

15 h 00: Pause

Mardi 13 mai

Justice Internationale (symposium)

Président: Paul Dumouchel, UQAM.

15 h 15 André Duhamel, UQAM. Droits des gens et
pluralisme international.

Mardi 13 mai

Philosophie allemande et esthétique

Présidente: Marie-Andrée Ricard, Université Laval.

14 h 00 Sylviane Malinowski, Université d'Ottawa. Hegel et
le dépassement de l'art par la philosophie: une
analyse critique.

14 h 45 Éric Guay, UQTR. Le savoir absolu hégélien ou
comment rentrer chez soi.

15 h 30 Pause

15 h 45 Martin Thibodeau, Université de M. A. Wellmer:
Esthétique et communication.

16 h 15 Suzanne Foisy, UQTR. Commentaire.

16 h 45 Daniel Tanguay, U de M. "Colère anti-théologique"
et sécularisation: quelques remarques sur
l'interprétation straussienne de la genèse de la
modernité.

17 h 15 Serge Cantin, UQTR. Commentaire.

Mardi 13 mai

18 h 00 **Cocktail** du Département de Philosophie de l'UQTR.

Message du président de la SPQ, Noureddine
Mouelhi

Président d'honneur, André M. Paradis †

Mot de Claude Savary, UQTR

Mercredi 14 mai

Bioéthique & culture démocratique : table ronde à propos d'un récent
ouvrage d' Yvette Lajeunesse et Lukas K. Sosoe

Présidente: Marie-Hélène Parizeau, Université Laval

9 h 00 Bernard Keating, Université Laval. Commentaire.

9 h 30 Commentateur à déterminer.

10 h 00 Réplique des auteurs.

10 h 30 Pause

Mercredi 14 mai

Éthique et droits

Président: Jean Baillargeon, Université de Toronto.

10 h 45 Luc Bégin, Université Laval. La mentalité des juges
et la lecture morale des droits.

11 h 15 Luc Tremblay, Université de Sherbrooke.
Commentaire.

11 h 45 Georges Legault, Université de Sherbrooke.
L'éthique appliquée, l'enjeu de la raison pratique.

12 h 15 André Duhamel, UQAM. Commentaire.

12 h 45 Dîner

Mercredi 14 mai

Philosophie ancienne et médiévale

Président: Claude Lafleur et Claude Panaccio

9 h 00 Claude Lafleur, Université Laval. Le programme des
études dans les Introductions à la philosophie au
XIII^e siècle.

9 h 30 David Piché, Université Laval. Commentaire

10 h 00 Claude Panaccio, UQTR. Deux conceptions du
langage mental au Moyen Âge.

10 h 45 Pause

11 h 00 Annick Latour, U de M. L'influence d'Aristote à la
source de l'utilisation leibnizienne du concept
d'entéléchie.

11 h 45 David Piché, Université Laval. La condamnation
parisienne de 1277. Enjeux doctrinal,
épistémologique et éthique.

12 h 15 Claude Panaccio, UQTR. Commentaire

12 h 45 Dîner

Mercredi 14 mai

Varia

Président: Robert Nadeau, UQAM.

14 h 00 Louis Roy, UQAM. Le normativisme de Hans
Kelsen est-il tautologique?

14 h 30 Luc Bégin, Université Laval. Commentaire

15 h 00 Pause

15 h 15 Michel Seymour, U de M. Une redéfinition politique
de la nation.

15 h 45 Paul-André Quintin, UQTR. Commentaire.

Mercredi 14 mai

Varia

Président: Daniel Vanderveken, UQTR.

14 h 00 Yvon Gauthier, U de M. La logique interne de
l'arithmétique chez Frege et Kronecker.

14 h 30 Mathieu Marion, Université d'Ottawa. Commentaire.

15 h 00 Pause

15 h 15 Claire-Marie Clozel, Paris-I. Perception et évolution
(Quine et Uexküll).

15 h 45 Paul Bernier, Université Concordia. Commentaire.

16 h 15 Pause

Mercredi 14 mai

Varia

Président: Julien Naud, UQTR.

14 h 00: Florence Vinit, Université Laval. Du corps-chose au
corps-sujet: une lecture de Merleau-Ponty.

14 h 45: Mario Charland, UQTR. Le phénomène de la

perception chez Merleau-Ponty, un essai
d'interprétation.

15 h 30 : Pause

15 h 45 Mario Dufour, UQAM. Le sujet comme rapport à la
mort.

16 h 30 Yvon Corbeil, U de M. La pensée de la mort propre
et l'expérience de l'angoisse en regard du caractère
ekstatique du Dasein.

17 h 00 Claude Thérien, U de M. Commentaire.

Mercredi 14 mai

Les recherches en cours en Philosophie analytique

Président: Yvon Gauthier, U de M.

16h 30 Daniel Vanderveken, UQTR. Présentation générale et
Logique du discours et grammaire universelle

17 h 00 J.Nicolas Kaufmann, UQTR. Philosophie analytique
de l'action et théorie de la décision rationnelle.

17 h 15 Claude Panaccio, UQTR. Le langage mental et les
attitudes propositionnelles.

17 h 30 Suzanne Foisy et Candida Jaci de Sousa Melo,
UQTR. Le transcendantal et les universaux dans
l'usage du langage.

17 h 45 Claude Savary, UQTR. La théorie de la culture.

18 h 00 Sylvain Delisle, UQTR. Informatique du discours.

Mercredi 14 mai

Symposium en Bioéthique

Prés. Paul-André Quintin

16 h 30 Marie-Hélène Parizeau, Université Laval.

16 h 50 Louise Vandelac, UQAM.

17 h 10 Georges Legault, Université de Sherbrooke.

17 h 30 Plénière.

Mercredi 14 mai

18 h 00 à 20 h 00 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
STATUTAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE
PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

Jeudi 15 mai

Éthique appliquée et démocratie radicale: Présentation d'un récent
ouvrage d'Adela Cortina

Président: Daniel Tanguay, U de M.

9 h 30 Lukas K. Sosoe, U de M. Commentaire.

10 h 00 Réplique d'Adela Cortina, Université de Valence.

10 h 30 Pause

Jeudi 15 mai

Varia

Président: André Duhamel, UQAM.

9 h 00 Richard Caron, UQTR. Intention, plan d'action et
moralité.

9 h 45 Louis Roy, UQAM. Peut-on parler de positivisme
transcendantal en philosophie du droit? Le
problème de la norme fondamentale chez Hans
Kelsen.

10 h 30 Pause

10 h 45 Nathalie Savard, UQTR. La modestie de la
philosophie et le refus de fondation transcendantale
chez Habermas.

11 h 30 Stéphane Courtois, UQAM. Le problème du statut
actuel des disciplines herméneutiques dans
l'entreprise de Habermas.

12 h 00 Marc Imbeault, UQTR. Commentaire

12 h 30 Dîner

Jeudi 15 mai

Esthétique. (Séance conjointe avec la section esthétique)

Président: Alexis Klimov, UQTR.

9 h 00 Liane Sousa De Araujo, UQTR. Exubérance de
l'utopie et impossibilité de l'accomplissement (E.
Bloch).

9 h 45 Michaël La Chance, UQAM. Schopenhauer et Blake:
une esthétique visionnaire.

10 h 15 Pierre Michaud, Collège Lafèche. Commentaire.

10 h 30 Pause

10 h 45 Claude Thérien, U de M. Les intermittences de la

rêverie. Solitude et imagination dans l'expérience
esthétique moderne chez Rousseau, Baudelaire et
Bachelard.

11 h 15 Julien Naud, UQTR. Commentaire.

Judi 15 mai

Éthique et Naturalisme

Président: Michel Seymour, U de M.

14 h 15 Luc Faucher, UQAM. Éthique 2 1/2: une évolution
normale.

14 h 45 Benoît Morin, UQAM. Évolution et éthique: une
union naturelle.

15 h 30 Pause

15 h 45 Daniel Laurier, U de M. La raison c'est la rime.

16 h 15 André Duhamel, UQAM. Les difficultés d'une
éthique narrative.

17 h 00 Pause

Judi 15 mai

Éthique des Affaires (symposium)

Président: P.A. Quintin, UQTR.

17 h 15 Michel Dion, Université de Sherbrooke.

17 h 35 André Rocque, UQTR et Collège Montmorency.

17 h 55 Jean-François Garneau, UQTR et HEC.

18 h 15 Plénière

Judi 15 mai

Pensée et Discours.

Président: Paul Gagné, UQTR.

Table ronde à propos de Le Discours philosophique de C.-M.
Clozel et M. Imbeault et de Logique et expression de la pensée
de V. Thibaudeau.

14h00 Marc Imbeault, UQTR.

14h30 Victor Thibaudeau, ULaval.

15 h 00 Discussion.

15 h 30 Pause

Judi 15 mai

Varia

Président: Victor Thibaudeau, Université Laval

15 h 45 Guillaume Fontaine, U de M. Le mysticisme
bergsonien.

16 h 15 Daniel Tanguay, U de M. Commentaire

16 h 45 Pause

17 h 00 Geneviève Dubois-Flynn, Université d'Ottawa. La
nature du temps comme fondement
philosophique de l'identité personnelle dans
l'oeuvre de David Hume.

17 h 45 Boniface Kabore, Université d'Ottawa. La
démocratie entre l'universel et le particulier: idée
d'une antinomie de la raison démocratique.

Vendredi 16 mai

Varia

Président: Noureddine Mouelhi, UQAM.

9 h 00 Maud Reid, UQAM. La dépendance contextuelle
du sens et le sort de la sémantique.

9 h 45 Claude St-Jacques, UQAM. La genèse des
structures de la logique floue.

10 h 30 Pause

Vendredi 16 mai

Présentation de l'ouvrage Dialogues en ruines (à propos de Jean
Papineau)

Présidente: Suzanne Foisy, UQTR.

10 h 45 Véronique Pageau, UQAM.

11 h 05 Raymond Fredette, Collège de Sherbrooke.

11 h 25 Michaël La Chance, UQAM.

11 h 45 Réplique de l'auteur, Laurent-Michel Vacher,
Collège Ahuntsic

12h 15 Dîner.

Vendredi 16 mai

L'éthique dans les collèges (symposium)

Prés.: André Carrier, Collège Lévis-Lauzon

14 h 00 Carole Proulx et Yves Roy, Collège de Trois-Rivières.

14 h 20 Nouredine Mouelhi, UQAM.

14 h 40 Richard Riopel, Collège de l'Outaouais.

15 h 00 À déterminer

15 h 20 Plénière

Vendredi 16 mai

Philosophie ancienne et médiévale (suite)

Prés.: Claude Panaccio, UQTR.

9 h 00 Stéphanie Grégoire, Université Laval. La conception aristotélicienne de l'esclavage.

9 h 45 Sébastien Charles, Université d'Ottawa. Du Parménide à Parménide.

10 h 30 Pause

10 h 45 Roxane Marcotte, Université McGill. Critique de la psychologie d'Avicenne: Suhrawardi.

11 h 30 Martin Bergeron, Université Laval. Le Parménide de Platon.

12 h 15 Dîner

Vendredi 16 mai

Philosophie ancienne et médiévale (suite)

Président: Claude Savary

14 h 00 Guy Hamelin, UQTR. La conception tripartite de la justice chez Pierre Abélard.

Présentation d'une nouvelle édition du *Laches* (sur le courage) et de *Euthyphron* (sur la pitié) de Platon.

14 h 45 Louis-André Dorion, U. de M. ♦

Remboursement pour le Congrès annuel de la SPQ

La Société de philosophie du Québec dispose de 4 500\$ de réserve exclusivement consacrés au remboursement des dépenses encourues par les membres présents à l'assemblée générale qui se tiendra lors du congrès annuel.

Les remboursements s'appliquent notamment aux frais d'inscription au congrès de l'ACFAS (à l'intérieur duquel la SPQ tient son propre congrès), ainsi qu'aux frais de transport, d'hébergement, de repas et de gardiennage. Le remboursement maximal par membre est de 250\$. Une priorité de remboursement est accordée aux membres étudiants et aux membres conférenciers advenant le cas où les demandes de remboursement excéderaient le budget prévu.

Les formulaires de remboursement seront disponibles sur les lieux de l'assemblée générale.

*Claude St-Jean
Trésorier ♦*

NATIONALISME, LIBÉRALISME ET JUSTICE GLOBALE: recherches en philosophie morale et politique. Entretien avec Jocelyne Couture.

Isabelle Rivard

Université de Montréal

"Pour que l'activité ait un sens, il faut que la vie ait une continuité."¹ C'est sous l'égide de cette affirmation éthique de Sören Kirkegaard que l'on pourrait aborder cette entrevue avec Jocelyne Couture, professeur agrégé à l'Université du Québec à Montréal depuis 1987 et directrice de l'Équipe multidisciplinaire de Recherche en Éthique Sociale (ERES) de l'UQAM. Elle consacre en effet ses recherches aux domaines de la philosophie morale et politique. Outre les thématiques de la justice globale et de la méthodologie, elle s'intéresse, à l'instar de Daniel Weinstock que nous avons rencontré en septembre dernier, à la question des rapports entre le nationalisme et le libéralisme. Permettez que l'on vous offre cette introduction à une autre perspective, car pour Jocelyne Couture, loin d'être compris comme les pôles irréconciliables d'une alternative, nationalisme et libéralisme peuvent se côtoyer, sous certaines conditions, à l'intérieur même du nationalisme.

* * *

Se voulant avant tout un rassemblement multidisciplinaire de professeurs et d'étudiants, l'Équipe de Recherche en Éthique Sociale (ERES) réunit, depuis sa fondation en 1987, des chercheurs de domaines aussi variés que le droit, les sciences juridiques, la criminologie, la sociologie, la politologie et la philosophie. Normand Marion (sciences juridiques), André Duhamel (philosophie), Michèle Marchand (médecin et étudiante en philosophie) et bien sûr Jocelyne Couture en composent le noyau constant. Naturellement plus variable, la collaboration étudiante a bénéficié, entre autres et au cours des ans, du travail d'Alvaro Perez (criminologue à l'Université d'Ottawa), de Luc Bégin (désormais professeur de philosophie à l'Université Laval), de Brian Walker (stagiaire à l'UQAM) et de Jean-François Niort (alors étudiant en droit à la Sorbonne et en sciences juridiques à l'UQAM). Droits moraux, justice distributive, politisation des communautés due au désinvestissement des États, plusieurs thèmes ont donné le jour à des projets de recherche à l'ERES, dont le dernier veut étudier les questions de justice globale. Rencontres, discussions, conférences, publications, sans oublier les cahiers de prépublication indispensables à une diffusion rapide des textes produits, constituent l'essentiel du travail de ce groupe depuis bientôt dix ans.²

DE LA LOGIQUE À LA PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE: LE PASSAGE DE LA MÉTHODOLOGIE.

Le champ de spécialisation de Jocelyne Couture est la philosophie morale et la philosophie politique. Philosophie morale plutôt qu'éthique, tient-elle à préciser, l'éthique étant à son avis un terme dont l'engouement dont il fait l'objet n'a lieu qu'au prix d'un manque de précision dans son usage.

D'abord formée en logique, elle explique son passage vers les questions de morale et de politique par le lien de la méthodologie. "Après une thèse de doctorat sur la théorie des types ramifiés de Russell, sous la direction de Gilles-Gaston Granger, à l'Université

d'Aix-Marseille I, mon intérêt pour les questions de logique m'a amenée, au cours de mes recherches post-doctorales, vers la théorie intuitionniste de la démonstration. Par ce qui pourrait apparaître comme un saut qualitatif assez prodigieux, j'ai amorcé des recherches du côté de la philosophie morale. Pourtant, ce sont bien des aspects formels qui m'ont d'abord attirée. Car c'est par la métaéthique, une branche de la philosophie analytique, que j'abordai les questions de morale. La métaéthique classique n'est toutefois qu'un épisode assez court en philosophie morale; on pourrait même la qualifier d'avatar. L'intérêt pour la méthodologie me retint cependant dans ce domaine. Les méthodes de la philosophie morale composent en effet un "bestiaire" assez intéressant, singulier, voire même surprenant, par les modèles utilisés, les méthodes de simulation, les emprunts à la théorie des jeux, de la décision, etc. Très prisées en philosophie morale, ces méthodes proviennent souvent des sciences humaines et des sciences sociales. Par exemple, la théorie de la décision s'est développée dans le milieu de l'économie. De sorte que mon intérêt pour la méthodologie en philosophie morale m'a amenée aussi un intérêt pour la méthodologie des sciences sociales (et l'inclut en quelque sorte)."

"Circonscrites par la philosophie morale et politique, les questions de méthodologie, de justice globale et du nationalisme, en rapport surtout avec le libéralisme, retiennent principalement mon attention."

NATIONALISME ET LIBÉRALISME.

Soutenant la thèse de la compatibilité entre nationalisme et libéralisme, les travaux de Yaël Tamir et de David Miller ont ravivé les débats sur la question du nationalisme³. Depuis lors, le nombre de publications s'y consacrant a explosé, tant du côté de la philosophie qu'en sciences politiques. Ici même à Montréal, comme le rapportait la dernière entrevue du Bulletin, Daniel Weinstock (Université de Montréal) cherche à remettre en cause cette thèse: parce que toutes les mesures collectives, pour être admissibles, doivent accepter les contraintes normatives du libéralisme, le nationalisme n'est pas possible. Ou alors il n'est plus nationaliste. Seule est alors légitime une intégration des considérations culturelles et collectives au sein même d'un cadre libéral. Mais tous ne sont pas de cet avis. Montrer qu'il n'y a pas nécessité intrinsèque de conflit entre nationalisme et libéralisme est pour Jocelyne Couture la voie principale pour expurger le nationalisme du caractère dangereux et condamnable qu'on veut lui faire porter. Pour elle, nationalisme et libéralisme accomplissent la même tâche fondamentale, selon des modalités distinctes, soit gérer la même tension entre l'unité politique du corps social et le pluralisme *de facto* des sociétés. Pourquoi un État-nation ne pourrait-il pas satisfaire (sans se dénaturer, s'entend) aux conditions de légitimité auxquelles doit souscrire un État libéral? Au contraire, un État-nation peut garantir l'existence des législations libérales. "Évoquer le nationalisme est périlleuse entreprise, car il y a plusieurs formes de nationalisme. Il faut parler des nationalismes..." précise-t-elle d'emblée. "J'affirme que certaines formes de nationalisme sont compatibles avec le libéralisme. Un État-nation peut, en principe et sans incohérence interne, adopter des critères de légitimité dits libéraux⁴. Évidemment, là-dessus l'unanimité n'est pas faite. Or, très souvent,

les désaccords sont attribuables à une caractérisation différente, de part et d'autre, du libéralisme et du nationalisme. Simple problème de définition d'objet! Bien sûr, si une société nationaliste est définie comme une communauté fermée, repliée sur elle-même, monoculturelle, etc, je ne prétends pas qu'elle puisse satisfaire aux conditions du libéralisme. Des sociétés dites libérales sont parfois nationalistes dans ce sens: l'État allemand contemporain utilise encore l'ascendance comme l'un des critères de nationalité. Ne peut être citoyen qui veut: il faut avoir des ancêtres... Ainsi, certaines formes de nationalisme ne sont pas compatibles avec le libéralisme. Prônant une notion sélective de la citoyenneté, refusant d'accorder à des individus des droits fondamentaux (droit de vote, droit de propriété, etc.), sous prétexte de leur appartenance raciale, ou de quelque autre critère, ces formes de nationalisme sont dans tous les cas inacceptables. Cela est moralement inadmissible. Les seules formes acceptables de nationalisme sont celles qui sont compatibles avec le libéralisme politique."

"L'état de ce débat sera bientôt devant nous: je prépare en effet en coédition un ouvrage sur le nationalisme. Une vingtaine d'auteurs, dont Tamir, Miller et Greenfeld, y participent. Le débat entre nationalisme et libéralisme se poursuit, comme tel et selon des variantes. Entre autres, celle de l'opposition entre cosmopolitisme et communautarisme. On prétend souvent qu'un vrai libéral est sans attache, un citoyen du monde transcendant l'appartenance à tout ce qui peut être désigné comme "patrie". Dans le cadre de la philosophie morale, Martha Nussbaum, très cosmopolite, s'oppose à Charles Taylor, par exemple, pour qui la constitution de l'identité et de la personne dépendent entièrement des liens serrés de la communauté. D'autre part, les questions de nationalisme civique (ou patriotisme constitutionnel), en opposition à d'autres formes de patriotisme, trouvent souvent réponse dans l'affirmation de la seule légitimité d'un nationalisme civique, témoin de l'attachement aux lois et aux institutions politiques. Mais n'est-ce pas en quelque sorte une fiction de l'esprit? Car parmi les pays qu'on consentirait à appeler libéraux, la forme de nationalisme présente n'est jamais le nationalisme civique ainsi conçu."

"Je fais entièrement confiance à l'ouverture et à la civilité des "protagonistes" des débats philosophiques actuels. Mais il est clair que le climat social dans lequel ont lieu ces débats théoriques a une incidence sur les positions défendues. Entre les théories du nationalisme et les sentiments qu'on éprouve à son endroit, la distance de la réflexion est parfois difficile à instaurer. Reste qu'une saine réflexion exige un recul minimal par rapport au contexte politique. Et qu'on s'intéresse à ces choses en tant que philosophe et chercheur n'empêche pas qu'on puisse s'y intéresser par ailleurs, ni même qu'on puisse s'engager concrètement."

NATIONALISME ET JUSTICE GLOBALE.

"La question du nationalisme et celle de la justice globale ne sont pas sans lien. Un des effets de la globalisation (économique) est la fragilisation de la souveraineté politique des États. Dans ce contexte radicalement nouveau, des questions telles que la souveraineté des États et des gouvernements exigent d'être repensées. En effet, comment les gouvernements peuvent-ils encore remplir leur fonction de représentation alors qu'ils sont eux-mêmes soumis à une dynamique, à une logique qui est tout sauf celle de la représentation des intérêts communs d'une société? La globalisation capitaliste du néolibéralisme économique peut être une menace pour la souveraineté des États. Le nationalisme se pose alors en tant qu'instance, en tant qu'occurrence de la question de la souveraineté et de la démocratie. Mais qu'est-ce que la souveraineté des États? pourrait-on interroger. Sans pour autant

défendre inconditionnellement l'État, je pense pouvoir affirmer la nécessité du rôle et du devoir de représentation des citoyens qu'ont les gouvernements. Dès lors que la représentation n'est plus possible, c'est la souveraineté politique de l'État, ni plus ni moins, qui est menacée. Et cela nous condamne ni plus ni moins à faire nos adieux à la démocratie. Là est le problème. L'argument sans doute le plus puissant pour la souveraineté de l'État est l'argument de la démocratie."

"Il peut y avoir une ambiguïté sur ce que désigne la justice globale... On pourrait bien entendu penser qu'il s'agit de justice intégrale, complète. Il s'agit plutôt, grosso modo, de la justice entre les sociétés, par opposition à la justice au sein des sociétés, ou justice "domestique", ou justice locale. D'ailleurs, plusieurs auteurs utilisent l'expression "justice internationale", plutôt que "justice globale", ce qui a peut-être l'avantage d'une plus grande clarté. Le concept de justice, dans ce contexte, suppose des contraintes d'un type particulier: les devoirs de justice ne sont pas conçus sur le même plan et de la même façon que les devoirs d'humanité, que les devoirs de charité, par exemple. Une façon d'approcher les questions de justice internationale pourrait consister à rechercher une solution pour les inégalités inacceptables qui séparent les sociétés. On peut aussi penser que nous avons des devoirs d'humanité ou de charité qui, ma foi, posent une obligation morale, mais une obligation morale moins impérative: aider les plus démunis, entre autres, n'est pas encore un devoir de justice. Dans tous les cas où la question de la justice se pose, celle de la réciprocité s'ensuit: il est question d'équité entre des personnes ou des sociétés. Le problème global, ou international, est celui-ci: certaines sociétés, non seulement sont plus riches que les autres, mais s'enrichissent aux dépens des autres. Là advient le problème de justice, et pas simplement la question des inégalités et le devoir d'aider les plus démunis, mais la question que ce qui est acquis par certains, souvent, est acquis aux dépens des autres. Le problème particulier qui m'intéresse est que ce qui est acquis dans un certain domaine, économique, par exemple, s'accomplit au prix d'une perte politique. C'est très actuel, quoique des auteurs anciens, Kant entre autres, en aient aussi parlé. Mais la justice internationale évoquait surtout, précédemment, le problème de la guerre juste. Comment définir une guerre juste? Quand une guerre est-elle juste? Les rapports entre les peuples étaient alors régis (davantage) par la politique et la diplomatie. Avec la globalisation, par l'introduction en force de l'économie au sein du politique, la forme de ces rapports est transformée. C'est pourquoi une nouvelle approche est nécessaire, quoique ardue, car cette globalisation est multiforme. Qui dit globalisation économique dit globalisation culturelle. Qu'en fait-on? Cela pose-t-il problème? Lesquels? Nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements en ce domaine (si on exclut, bien entendu, les théories plus anciennes où il était question de la guerre, et qui sont quelque peu obsolètes). Les véritables guerres ne sont plus politiques, les empires sont commerciaux et, comme l'écrivait Günter Grass, ce que deux guerres n'ont pu obtenir pour l'Allemagne, le marché capitaliste l'a remporté. En moins d'un an."

LE RÔLE DE LA PHILOSOPHIE.

Lorsqu'on l'interroge sur la manière de réfléchir à ces nouveaux problèmes posés par la globalisation et l'assujettissement des rapports économiques et politiques au "marché mondial", c'est à la question de la philosophie elle-même et, plus particulièrement, à sa façon d'orienter la pensée, que Jocelyne Couture se rapporte. Selon elle, et la multidisciplinarité de son équipe de recherche le montre, la philosophie doit s'ouvrir aux autres disciplines. "Je ne

crois pas au cloisonnement étanche entre la philosophie et les domaines des sciences humaines et des sciences sociales. Je ne souscris pas, tout comme dans le cas de la philosophie morale, à la séparation entre ce qui est philosophique et ce qui serait de l'ordre de l'économie politique ou de la science politique, par exemple. Aussi, je pense que les outils de réflexion dont doit disposer la philosophie sont les outils offerts par les sciences sociales, toutes les sciences sociales: sociologie, anthropologie, économie, etc. La priorité à la philosophie comme "reine des sciences" n'est plus à propos... Il importe d'abandonner les prétentions selon lesquelles la philosophie se targue d'un regard plus perspicace sur les problèmes et, au nom de sa spécificité, de méthodes propres. Nous voici de retour à des questions de métaphilosophie et de métaéthique. Autant la philosophie analytique s'est attaquée à cette prétention, autant il me semble parfois qu'elle a contribué à la défendre. La fameuse clarification conceptuelle de nos philosophes analytiques est certes un instrument indispensable à la philosophie. Que fait un philosophe? Il clarifie des concepts. Bien sûr, mais encore?"

"On ne peut traiter de ces questions sans aller s'abreuver aux discours des économistes, ou encore des politologues. Folle serait la prétention selon laquelle une approche exclusivement philosophique serait suffisante. La clarification conceptuelle, l'élaboration théorique, tout travail théorique, sont constamment confrontés, dans le domaine de la philosophie pratique, aux données. Or les données ne sont pas recueillies par les philosophes. Et en outre, leur analyse est souvent mieux faite par les politologues et les économistes... Il est donc primordial de décloisonner la philosophie des autres disciplines et d'abandonner la séparation entre le théorique et le pratique. On ne peut plus penser en ces termes... Ceux qui le font encore ignorent bien des échecs passés et bien des avertissements donnés. L'idée d'un observateur impartial, même dans les sciences physiques, celles-là mêmes qui se disent sciences objectives, a été abandonnée. En philosophie, parfois, on continue de croire que l'on peut théoriser exclusivement".

DU BON USAGE DE LA MÉTHODE.

Pour Jocelyne Couture, aucune méthode n'est absolument neutre. Utiles dans les premières étapes d'une investigation, les simulations de situation idéale de discussion, par exemple, dans lesquelles est présupposé le désintérêt des participants, comportent quelque limite: "elles ne sont que des situations fictives, des scénarios dont nous sommes l'écrivain, des univers où nous devenons dieu, créant le déroulement des choses selon notre volonté. En tant qu'outils de clarification, elles permettent l'anticipation des résultats lorsqu'à lieu un contrôle absolu des paramètres. Or ce contrôle n'est possible que lorsque les scénarios sont fictifs! Il est clair qu'il n'y a là aucune démonstration de la validité des normes du modèle. C'est l'un des problèmes qui m'intéressent dans le domaine de la méthodologie et c'est pour en traiter que j'ai entrepris un ouvrage sur la méthodologie de la philosophie morale. Certes, de prime abord un ouvrage sur les méthodes de la philosophie morale s'apparente à de la métaéthique. D'ailleurs, je ne nie pas qu'il y ait là une telle prétention, mais il m'apparaît possible de surmonter la légendaire stérilité de la métaéthique analytique.

"Les emprunts méthodologiques, comme l'utilisation de la théorie du choix rationnel, ou d'une méthode de représentation telle que la position originelle chez Rawls, comportent un écueil auquel on se heurte souvent: l'extension exagérée des limites de validité du modèle. Prenons, pour illustrer, la théorie du choix rationnel. On l'utilise comme modèle pour représenter l'individu rationnel, c'est-

à-dire pour représenter une certaine contrainte dont on veut qu'elle soit l'expression de contraintes réelles des contextes de prise de décision. Autrement dit, c'est en tant que modèle explicatif qu'on fait appel à une telle théorie. Mais dans les sciences sociales, le contexte toujours normatif investit aussi notre modèle d'une valeur normative: on l'utilise alors à la fois comme explication et comme producteur de normes. En philosophie morale, les conséquences sont désastreuses: la présence des contenus normatifs dans nos théories morales n'est justifiée que par le modèle explicatif dont ils découlent, et qu'on s'était donné. C'est un problème, car les normes morales, sociales, politiques, donnent l'illusion d'être fondées en raison. On prend la description pour la norme. Plusieurs théories contemporaines, et chez des auteurs importants, commettent cette confusion. L'effet le plus nocif de cela est la justification, en quelque sorte, d'un statu quo. Je n'ai rien contre la justification du statu quo... Néanmoins, si là est l'intention, qu'on le fasse, mais qu'on le dise! Au lieu d'affirmer: vous voyez, l'état actuel est l'état le plus rationnel, car mon modèle le montre.

"Les procédés méthodologiques ne sont pas sans incidence sur les contenus des théories. Contrairement à ce que les métaéthiciens analytiques ont toujours prétendu, les analyses ne sont pas neutres. L'analyse métaéthique n'est pas neutre, les méthodes utilisées elles-mêmes ne sont pas neutres. Ce qui n'est pas une raison pour devenir anti-méthodologique. Je ne condamnerai jamais l'usage des modèles formels en philosophie morale. Sans conteste, ils comportent leur utilité: ils permettent de penser, de conceptualiser, de préciser, de vérifier certaines des hypothèses. Pourquoi refuser de se servir des figures, diagrammes, théorèmes, parce qu'on travaille en morale? Pourquoi se priver de précision en cette matière? On doit cependant être conscient des effets et des impacts des méthodes dont on se sert. Et être capable de discerner, au sein des théories morales, ce qui dépend des modèles qu'on utilise, et ce qui est vraiment fondé normativement, c'est-à-dire moralement. Il ne s'agit pas pour moi de rejeter les méthodes mais de développer une approche critique susceptible de mieux mesurer ce qu'on fait et ce qu'on peut faire de ces méthodes. Vous voyez bien que mon intérêt pour la méthodologie rejoint ici un enjeu fondamental de la philosophie pratique et peut-être même de la pratique philosophique. À l'heure où la philosophie morale et politique est traversée par des courants de pensée qui influencent -qu'on le veuille ou non- notre façon d'analyser et de résoudre de multiples problèmes sociaux et politiques, le moins qu'on puisse attendre de la philosophie est qu'elle s'abstienne de véhiculer à son insu des présupposés que, d'un point de vue moral, elle refuserait peut-être de cautionner. ♦

NOTES:

1 Sören Kirkegaard, *Ou bien... ou bien...* Traduction de F. et O. Prior et M.H. Guignot. Paris: Gallimard, 1984. (TEL). p.493.

2 Publiés depuis 1996, les Cahiers sont disponibles à l'adresse suivante: ÉQUIPE DE RECHERCHE EN ÉTHIQUE SOCIALE, Université du Québec à Montréal, Département de philosophie, C.P. 8888, succ. A, Montréal (Québec), H3C 3P8. Téléphone: (514)987-4388, Télécopieur: (514)987-6721.

3 À ce sujet on peut consulter les ouvrages suivants: de David Miller, *On Nationality*. Oxford: Oxford University Press et Toronto: Clarendon Press, 1995. 210 pages, et, de Yaël Tamir, *Liberal Nationalism*. Princeton, N.J.: Princeton University Press, 1993. 194 pages.

4 Cf. Jocelyne Couture, "Pourquoi devrait-il y avoir un conflit entre le nationalisme et le libéralisme politique?", dans *Libéralisme et nationalisme: philosophie et politique*. Québec: Presses de l'Université Laval, 1995. Les pages 58 à 60 exposent ces critères, au nombre de cinq: possibilité de pratiquer les "vertus du citoyen", principe de cohérence, principe d'équilibre des libertés, amitié civique, égalité de ces critères mêmes. ♦



SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE
DU QUÉBEC
Case postale 1370
Place Bonaventure
Montréal (QC) Canada H5A 1H2

Tél. et téléc. : (514) 987-3000 poste 6712
internet : spq@er.uqam.ca

Votre adhésion à la SPQ vient à échéance le :

**FORMULAIRE D'ADHÉSION, DE
RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT ET
DE CHANGEMENT D'ADRESSE**

Adhésion ou renouvellement

Changement d'adresse

Cette adhésion vous donne droit au *Bulletin* de la SPQ et à la revue *Philosophiques* (toutes taxes et frais inclus).
Veuillez compléter LISIBLEMENT. En cas de changement, indiquez seulement vos nouvelles coordonnées.

NOM	PRÉNOM
ADRESSE POSTALE	CODE POSTAL
VILLE, PROVINCE	PAYS
INSTITUTION	FONCTION
TÉLÉPHONE À LA RÉSIDENCE	TÉLÉPHONE AU TRAVAIL
TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE ÉLECTRONIQUE

• **STATUT (veuillez cocher la catégorie de membre et la tarification)**

MEMBRE ORDINAIRE

Personne détenant un diplôme ou poursuivant des études en philosophie.

MEMBRE ASSOCIÉ

Personne intéressée aux buts de la Société.

Tarif régulier : 1 an 50\$ 2 ans 90\$ 3 ans 120\$

Tarif étudiant : 1 an 30\$ 2 ans 55\$ 3 ans 75\$

MEMBRE INSTITUTIONNEL : centre de recherche, groupe, société, etc.

Tarif institutionnel : 1 an 80\$ 2 ans 145\$ 3 ans 195\$

Vous recevrez un reçu d'impôt pour le total de votre paiement pour l'année fiscale où le paiement a été fait.

• **MODE DE PAIEMENT (veuillez compléter et inclure votre paiement s'il y a lieu)**

Chèque ou mandat

Argent comptant

Carte de crédit Visa Veuillez indiquer le numéro de la carte, la date d'expiration, la date de transaction et signer.

Numéro de carte de crédit:

Date d'expiration:

Signature :

Date de la transaction:

Paiement annuel pré-autorisé par carte Visa Le paiement sera fait entre le 10 et le 20 décembre de chaque année.

Veuillez adresser ce formulaire a/s du trésorier à l'adresse qui figure ci-dessus.
Tarifs valables jusqu'au premier juillet 1997.